

Crise sanitaire : A l'attention des associations et des licenciés des Comités de la Haute-Garonne et de l'Ariège



Toulouse,
le 5 avril 2020

Les membres du Bureau Départemental se sont réunis en visioconférence le vendredi 3 avril 2020 à 18h00 afin de faire un point sur la situation face au Covid-19 et sur la fin de saison. Ils ont examiné les décisions fédérales et préparé l'organisation des prochaines semaines, la sortie du confinement, et toutes questions diverses.

Vous trouverez ci-dessous les principales décisions fédérales qui concernent notre territoire.

Principales décisions FFBB :

Arrêt des compétitions et ranking. Dans ce cadre particulier, les décisions du Bureau Fédéral FFBB s'imposent à tous. Toutes les compétitions, coupes, phases finales et tous les championnats sont arrêtés sur tout le territoire et pour tous les niveaux de championnats. **Mais cette décision fédérale n'est pas assimilable à une saison blanche.**

En effet les classements sont figés, des montées sont possibles en fonction du ranking fédéral qui classera les équipes seniors engagées dans les championnats fédéraux, régionaux ou départementaux, en s'appuyant sur la dernière journée complète jouée par division. Ce ranking permettra de compléter les poules des différents championnats régionaux en ce qui nous concerne.

La Commission Sportive Départementale, vous communiquera par procès-verbal le classement des différentes poules au 8 mars 2020.

Pour rappel : Ni titre de champion, ni accession, ni relégation.

En cas de poule incomplète, application du ranking fédéral pour faire accéder autant d'équipes en championnat que nécessaire.

Si une équipe de championnat régional ne repart pas, application du ranking fédéral du comité départemental de cette équipe pour faire accéder une équipe en championnat régional.



Le « Retour au jeu », pour accompagner la sortie du confinement

Le CD31 va travailler avec les clubs pour permettre un « Retour au jeu », dispositif proposé par la FFBB pour accompagner la sortie de la période de confinement, en donnant rendez-vous à celles et ceux qui veulent se rassembler autour de leur passion pour le basket-ball et reprendre une activité physique.

La Fédération prépare un dispositif complet à destination des organisateurs (clubs, comités, ligues, associations, collectivités...), pour qu'ils partagent leurs différentes initiatives (tournois, matchs d'exhibition, plateaux, fêtes...) et permettent au plus grand nombre de venir partager de nombreux moments sportifs et festifs autour de notre sport. Une ligne budgétaire spécifique d'accompagnement des initiatives des clubs, comités, ligues est à l'étude et sera précisée lors du Bureau Fédéral FFBB du 10 avril 2020.

Quelques décisions importantes

Evènements et manifestations : Les événements et manifestations, initialement programmés depuis le début du confinement jusqu'au 11 juin 2020, sont annulés.

SuperLeague et Open Plus 3x3 : La Superleague 3x3 est maintenue et son calendrier adapté. Les tournois Open Plus 3x3 s'inscriront dans la dynamique « Retour au Jeu ». La FFBB étudie la possibilité de repousser l'Open de France à fin juillet (au lieu du 17-18 juillet) pour qu'un maximum d'Opens Plus puissent s'organiser avant.

Au niveau Départemental, le championnat 3x3 est annulé comme toutes les autres compétitions.

Fête du Mini Basket : Les Fêtes Nationales de Mini Basket sont reportées à fin juin, dans le cadre de l'opération « Retour au jeu », sur la base du volontariat des territoires et si les conditions sanitaires permettent de les organiser.

Officiels : La Charte des officiels ne sera pas appliquée pour les clubs cette année. Pas de montée, ni de descente.



Les arbitres Clubs engagés dans une démarche d'intégrer la filière fédérale (arbitre départemental) devront finaliser leurs tests.

Le Pôle Arbitres Départemental a pour mission de fixer des dates et trouver des supports pour pouvoir valider les stagiaires.

Clubs : Les caisses de péréquation concernant l'arbitrage départemental sont arrêtées au week-end du 7-8 mars 2020. Le trop perçu départemental sera remboursé aux associations concernées (**décision du bureau départemental**).

Sur la fin de saison 2019-20 : Il est rappelé que les facturations du solde des licences 2019-20 sont maintenues ainsi que toutes les factures non soldées.

Pour rappel la clôture comptable du CD31 a lieu le 30 avril 2020.

Sur le budget prévisionnel 2020-2021 : Il est rappelé que les tarifs fédéraux déjà validés par le Comité Directeur Fédéral sont maintenus.

Le Comité Directeur du CD31 travaillera ses dispositions financières lors de sa prochaine réunion. Des pistes de travail sont déjà en cours.

La Commission des Finances Départementale va établir des propositions budgétaires qui seront présentées lors d'une prochaine réunion de Bureau Départemental.

Licences : L'évolution des offres de licence, telle qu'elle était programmée par la FFBB (socle et extensions, dématérialisation, etc.), est maintenue.

Mutations : La période de mutation licence type C1 est exceptionnellement étendue jusqu'au 15 juillet 2020. Pour les mutation type C2 la période s'étend et reste jusqu'au 30 novembre 2020.

Assemblée Générale : L'Assemblée Générale du CD31 est maintenue au samedi 13 Juin 2020.

Bien évidemment, au regard de l'évolution de la situation sanitaire, les autorités politiques et/ou publiques pourraient prendre de nouvelles décisions. Il nous appartiendra de nous y conformer.



Le procès-verbal de la réunion du Bureau Départemental du 3 avril 2020 est cours de rédaction, il vous sera communiqué dans les prochains jours.

Comptant sur votre coopération et bonne collaboration.

P/O Les membres du Bureau Départemental CD31.

Le Président du Comité Départemental

Alexandre STEIN